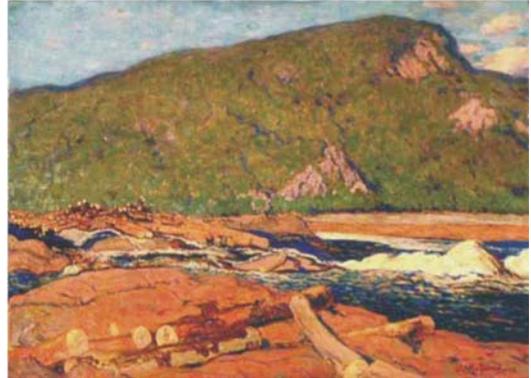


Création et développement initial du parc de la Gatineau



Étude sur l'influence des groupes d'intérêt locaux et
le contexte socio-politique entourant la création du
Parc entre 1903 et 1956

Sommaire exécutif

**Cette étude a été effectuée pour la
Commission de la capitale nationale par :**

Serge Gagnon, Ph. D. Géographie
Michel Filion, Ph. D. Histoire
Caroline Tessier, professionnelle de recherche

2 décembre 2004

Création et développement initial du Parc de la Gatineau

L'objectif de cette étude était de préparer un rapport de recherche faisant état du contexte social et politique entourant la création du parc de la Gatineau, pour la période 1903 à 1956, à travers une perspective différente de celle examinée jusqu'à maintenant. Les chercheurs devaient examiner l'histoire et les actions concrètes de groupes de citoyens et de résidents des collines de la Gatineau préoccupés par la dégradation de leur milieu naturel et l'impact de ces groupes de pression sur les décideurs politiques, avec une emphase particulière sur la *Ligue contre le déboisement des sites fédéraux* (*Federal Woodlands Preservation League*) et l'un de ses présidents, Roderick Percy Sparks.

La démarche a d'abord consisté à élargir la documentation fournie initialement par la CCN avec celle contenue à la Bibliothèque nationale du Canada et aux Archives nationales du Canada. L'analyse de ces documents a conduit à affirmer que la création et le développement du Parc sont le résultat d'un ensemble de facteurs, dont une sérieuse prise de conscience en faveur de la protection et de la conservation des forêts publiques, de même que de la poursuite d'un idéal symbolique lié à la création de l'identité de la capitale nationale.

Ce projet émerge avec le **Rapport Todd** de 1903 qui propose un schéma d'aménagement général de la ville d'Ottawa empreint de considérations esthétiques car la beauté de la capitale doit représenter le Canada en entier. Il suggère l'aménagement d'un chapelet de parcs suburbains, depuis Rockcliffe jusqu'à la rive nord de l'Outaouais, mais aussi la création de «réserves» dans la portion sud de la vallée de la Gatineau et, plus précisément, au lac Meech. Une promenade de la Gatineau (*Gatineau Parkway*) devrait les rendre accessibles depuis la Colline du Parlement. Frederick Todd suggère à la Commission d'embellissement d'Ottawa d'acheter les terres nécessaires à la réalisation de ce schéma au cours des vingt-cinq prochaines années.

Le gouvernement de Robert Borden crée en 1913 la **Commission du plan fédéral** sous la présidence de Herbert S. Holt. Concentré sur la portion urbaine de la région d'Ottawa-Hull dont il propose un plan d'aménagement très détaillé, le **Rapport Holt** de 1915 se penche également sur les collines de la Gatineau et parle d'un parc national, sans toutefois pousser plus avant le projet. Il suggère néanmoins la création d'une commission aux pouvoirs et au mandat étendus. À partir de 1927 s'amorce une étape charnière dans la mesure où le gouvernement de Mackenzie King crée la **Commission du district fédéral** qui relève directement du cabinet et qui dispose d'un pouvoir accru non seulement sur la rive sud mais aussi sur la rive nord de la rivière des Outaouais, en particulier celui d'acquérir des terrains pour la constitution d'un parc public.

Des citoyens ont aussi organisé des actions. Créé en 1910, le **Club de ski d'Ottawa** (*Ottawa Ski Club*) en vient à se tourner vers les collines de la Gatineau en aménageant des sentiers et en construisant des chalets, de même qu'en procédant à l'acquisition ce qui deviendra le Camp Fortune en 1920. Par ailleurs, la **Ligue contre le déboisement des sites fédéraux** (*Federal Woodlands Preservation League*) est fondée en 1934 pour répondre au problème de la coupe massive de bois dans le secteur de Kingsmere et du lac Meech en particulier. Elle est bien ancrée dans les arcanes du

Création et développement initial du Parc de la Gatineau

pouvoir : Mackenzie King en parle avec enthousiasme à la Chambre des Communes en 1935. Elle compte aussi parmi ses officiers Roderick Percy Sparks qui est le directeur du Comité de recherche de la Ligue. À ce titre, il travaille activement pour que le Ministère de l'intérieur prépare le **Rapport d'enquête sur les terres boisées de la Basse-Gatineau** (*Lower Gatineau Woodlands Survey : Interim Report*). Ces terres sont pour la plupart la propriété d'agriculteurs qui souffrent de la crise économique et déboisent leurs terres pour en faire du bois de chauffage afin d'augmenter leur revenu. Le rapport propose l'achat des terres et envisage la création d'un parc national, mais les auteurs de l'étude jugent finalement l'opération trop coûteuse et périlleuse.

Il est pratiquement impossible d'attribuer une date précise et définitive à la création du Parc qui peut varier selon le jeu de critères utilisé. Le rapport Todd lançait l'idée en 1903. Les acquisitions faites par le Club de ski d'Ottawa en 1920 amorcent un mouvement d'aménagement du Parc, mais à des fins principalement récréatives et sur la base d'une propriété de club. La création de la Commission du district fédéral en 1927, dote le gouvernement d'un moyen d'intervention mais celle-ci tarde à se concrétiser. Enfin, les actions de la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux alimentent le projet, mais encore faut-il que des terrains soient acquis par le gouvernement fédéral dans les collines de la Gatineau.

C.E. Mortureux, président du Club de ski d'Ottawa, réclame l'action du gouvernement King en juin 1936. La Ligue contre le déboisement des sites fédéraux, dont Sparks assume désormais la présidence, propose un plan plus étoffé dans son **Mémoire des activités de la ligue** (*Memorandum : Activities of the Federal Woodlands Preservation League*) adressé au Premier Ministre en décembre 1937. Mackenzie King penche visiblement en faveur du projet car, lors de la session du 29 juin 1938, son gouvernement vote un budget de 100 000 \$ destiné à l'achat de terres «pour l'acquisition de terrains et arpentages relatifs à la promenade nationale dans la vallée de la Gatineau avoisinant Ottawa». Cette mesure est renouvelée en 1939, mais le mouvement d'acquisition est freiné temporairement par la guerre. Le gouvernement canadien est alors propriétaire de 16 000 hectares de terrain.

Au mois d'octobre 1945, la Ligue contre le déboisement des sites fédéraux dépose auprès de la Commission du district fédéral un **Mémoire pour l'agrandissement et le développement du parc de la Gatineau** (*Memorandum re The Enlargement and Development of the Gatineau Park*) dans lequel son président, Roderick Percy Sparks, propose l'aménagement dans le Parc d'un hôtel, de cabines, de restaurants, de camps de vacances et d'autres attractions du genre. Au nom de la Ligue, Sparks réitère sensiblement les mêmes suggestions auprès du Comité du Sénat sur l'accès touristique (*Standing Committee of the Senate of Canada Dealing with Tourist Traffic*) dans un mémoire de trois pages qu'il dépose en mai 1946. À ce même comité, le président de la Commission du district fédéral, F. E. Bronson, exprime l'intention de poursuivre l'expansion du Parc. Dans ses rapports annuels, la Commission du district fédéral associe ces achats de terres à la conservation de la nature dans l'intérêt public.

Création et développement initial du Parc de la Gatineau

Le mouvement d'acquisition par l'accumulation de parcelles de terrain achetées ou expropriées se complète en 1951 par un don considérable, car Mackenzie King, décédé en 1950, lègue au gouvernement canadien son domaine, ce qu'entérine la **Loi sur le parc de Kingsmere**. Aussi important soit-il toutefois, cet événement n'aura pas d'effet d'entraînement immédiat sur le statut du Parc dans son ensemble.

Le **Comité consultatif du parc de la Gatineau**, un sous-comité du comité de l'aménagement de la capitale nationale (*National Capital Planning Committee*) de la Commission du district fédéral, est créé en 1947 et sa présidence en a été confiée à Roderick Percy Sparks qui l'assumera jusqu'en 1954. En mai 1949, il dépose un rapport qui souligne l'importance d'adopter un schéma d'aménagement du Parc, notamment en favorisant son accès par la construction d'une route. Les travaux du Comité consultatif culminent en 1952 avec le dépôt du **Rapport sur le plan directeur pour développer le parc de la Gatineau** (*Report on Master Plan for the Development of the Gatineau Park*). Outre la question de son aménagement, déjà abordé au cours des années précédentes, le Plan directeur de 1952 pose comme jamais auparavant la question de la propriété privée au sein du Parc sans apparemment arriver à un consensus. Sparks penche ouvertement pour la propriété publique, mais les autres membres du comité sont moins favorables à cette idée. Dans ces conditions, il n'est donc pas surprenant que la mixité de propriété devienne difficilement contestable. Utilisant le critère de la densité démographique, Jacques Gréber adopte lui aussi une position de compromis dans son **Rapport sur le parc de la Gatineau** de 1952. Il n'en endosse pas moins la démarche d'acquisition graduelle des terres par la Commission du district fédéral.

Le **Mémoire déposé au Comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur la Commission du district fédéral** (*Memorandum prepared for the Submission to a Joint Committee of the Senate and the House of Commons on the Federal District Commission*) en 1955 par Roderick Percy Sparks constitue un ultime plaidoyer pour l'élimination de la propriété privée par voie d'achat ou d'expropriation à laquelle s'opposeraient avec véhémence des résidents influents, dit-il. La réponse est on ne peut plus claire: «The Federal District Commission today reaffirmed its policy that no effort has been made or will be made to expropriate property in Gatineau Park except in the construction of driveways or other essential works», lit-on dans le *Ottawa Journal* du 17 mai 1955 en réponse au mémoire.

Que conclure au terme de cette étude? L'embellissement de la capitale nationale et de ses environs constitue un puissant moteur de développement. Mais l'émergence du parc de la Gatineau représente davantage qu'un effort d'aménagement raisonné de la flore et de conservation de la faune à proximité de la ville. Bien que certains aient milité pour le projet de parc national, ce n'est pas la voie qui fut retenue, d'où le statut particulier de parc fédéral. Mais il ne s'agit pas d'une création au sens strict du terme, à laquelle on pourrait donner une date fondatrice et dont on pourrait attribuer la paternité à une personne ou un groupe en particulier. Certains citoyens et politiciens influents comme C.E. Mortureux, Roderick Percy Sparks et William Lyon Mackenzie King, ont été

Création et développement initial du Parc de la Gatineau

particulièrement sympathiques à la cause et ont, à travers leurs actions et leur militantisme, contribué à stimuler et alimenter le débat ayant mené à la constitution du parc de la Gatineau.

Toute construction humaine repose sur un ensemble plus ou moins affirmé de motivations et d'intérêts, parfois très difficiles à saisir puisque n'ayant pas toujours laissé de preuves concrètes. L'histoire se construit d'ailleurs sur les traces du passé et, à ce sujet, la reconstitution de l'histoire du parc de la Gatineau appelle davantage de recherche. Étant donné son statut unique et le rôle important qu'il joue dans la définition de la capitale fédérale, le parc de le Gatineau mérite qu'on se penche tout autant sur ses origines que sur son devenir.